

PRIÈRE QUOTIDIENNE PENDANT CE MOIS

Divin Cœur de JÉSUS, je vous offre, par le Cœur immaculé de MARIE, les prières, les œuvres et les souffrances de cette journée, en réparation de nos offenses et à toutes vos autres intentions.

Je vous les offre, en particulier, pour ces contrées de l'Indo-Chine qu'arrosa le sang de tant de martyrs, afin qu'une si riche semence assure désormais à votre Eglise d'opulentes moissons de chrétiens.

A propos de variole

Le *Daily Witness*, qui n'est pas un renard, vient d'être honteusement pris au piège. Aveuglé par le fanatisme, il a prétendu que la variole a originé à Québec, dans un hôpital catholique. Maheureusement pour lui, la presse de Québec l'informe que le premier cas de variole s'est déclaré, non pas dans un hôpital catholique, mais à l'hôpital protestant, qui a nom Jeffery Hale.

Que la variole origine dans une institution catholique ou protestante, en soi le fait ne prouve rien contre l'une ou l'autre. Aussi, les journaux catholiques de Québec n'ont pas songé un seul instant à incriminer l'administration de Jeffery Hale, et n'ont pas même révélé au public ce détail qu'ils connaissent peut-être. Si les cris du fanatique *Witness* n'avaient provoqué une réponse, nous n'aurions probablement jamais su que le premier cas de variole a originé à Québec, dans un hôpital protestant, et que ce dernier, ce qui est très grave, n'a pas informé en temps et lieu les autorités sanitaires. Cette assertion de la presse de Québec n'a pas du moins été contredite.

Cette infraction au règlement municipal aurait sans doute été sévèrement punie, si elle avait été commise par quelque pauvre diable. Semblable manière d'agir n'est que de la sottise, et le bénéfice net, comme on le voit, a été de fournir au fanatique *Witness* l'occasion d'essayer de jeter de nouveau du discrédit sur nos institutions.

Pour savoir le cas que l'on doit faire de ce journal, qui ne représente nullement les protestants bien pensants, n'oublions pas qu'il a l'honneur d'être interdit dans l'archidiocèse de Québec, par circulaire en date du 10 avril 1875.
